



HAL
open science

Shoto kyoshi he no michi: Kyoshi he no tenshokusha ni taisuru seidoteki mondai to sono motivation

Frédéric Charles, Marlaine Cacouault, Florence Legendre

► To cite this version:

Frédéric Charles, Marlaine Cacouault, Florence Legendre. Shoto kyoshi he no michi: Kyoshi he no tenshokusha ni taisuru seidoteki mondai to sono motivation. Keiso-Shobo. Kyoshi no Shakaigaku, Keiso-Shobo, 2022, 978-4-326-60354-1. hal-04321838

HAL Id: hal-04321838

<https://u-picardie.hal.science/hal-04321838v1>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'accès au professorat des écoles :
enjeux institutionnels et motivations personnelles
des enseignantes et enseignants reconvertis.**

**Frédéric Charles
Marlaine Cacouault-Bitaud
Florence Legendre**

Chapitre d'ouvrage

Charles, F., Cacouault-Bitaud, M. et Legendre, F. (2022). Shoto kyoshi he no michi: Kyoshi he no tenshokusha ni taisuru seidoteki mondai to sono motivation [L'accès au professorat des écoles : enjeux institutionnels et motivations personnelles des enseignantes et enseignants reconvertis] (trad. par D. Sonoyama). In Sonoyama, D. (dir.). *Kyoshi no Shakaigaku* [*Sociologie des enseignants en France*] (p. 351-367). Keiso-Shobo.

La question de la pénurie de candidats aux concours de professeur.e des écoles semble d'actualité en France, bien que le phénomène ne soit pas aussi préoccupant qu'il paraît l'être dans d'autres contextes nationaux, comme celui du Royaume-Uni (DfE, 2016), de la Belgique (Delvaux et al, 2013) ou des États-Unis (Ingersoll, 2001). On observe en effet dans ces pays une très forte propension des enseignant.es à abandonner la profession après quelques années d'exercice, ce qui est encore rarissime en France (Feuillet, 2020). Pourtant, certaines académies, notamment celles de la région parisienne, souffrent depuis une quinzaine d'années d'un manque de candidat.es conformes aux exigences que l'Administration cherche à maintenir à travers des procédures de sélection.

Un second phénomène, en apparence contradictoire, est observable au cours des dernières décennies, à savoir les reconversions professionnelles dans l'enseignement du premier degré de personnes ayant occupé auparavant un autre emploi ou exercé une autre profession. À tel point qu'un tiers des professeur.es des écoles en exercice au cours de l'année scolaire 2016/2017 (Charles et al, 2018) appartiennent à cette catégorie, des hommes comme des femmes, contrairement à la représentation courante de la profession « féminine » qui attirerait surtout des mères de famille. Le phénomène est surprenant, en outre, au regard des idées communes sur la « dévalorisation » des professions enseignantes (Cacouault, 2001 et 2003). Par contraste, l'attractivité des postes offerts dans d'autres secteurs, à niveau de diplôme comparable, dans le privé et dans le public, est mise en avant, s'agissant des spécialités économiques ou juridiques, ayant trait aux problèmes de santé, à l'urbanisme ou à la communication (Charles et al., 2020). Or, parmi les professeur.es « reconverti.es » qui ont répondu à notre enquête par questionnaire et qui ont accepté un entretien, certain.es ont travaillé dans l'un de ces secteurs et ont même occupé un poste de cadre. En conséquence, nous avons jugé nécessaire de regarder de plus près les parcours de ces « nouveaux » enseignant.es et de chercher à expliquer une décision qui n'est pas sans conséquence pour l'avenir en termes de rémunérations, de statut social, d'environnement et d'organisation du travail.

Notre approche se différencie de celle d'autres sociologues qui ont mené des enquêtes sur les professeur.es « reconverti.es », au sens où nous focalisons l'attention sur les enseignant.es du primaire et non sur les personnels du premier et du second degré, toutes catégories confondues (Farges, 2019). En effet, nous avons postulé au départ de la recherche que le « choix » du premier degré est significatif par rapport à celui d'intégrer le second degré, général ou technologique. Nous nous distinguons également des études qui analysent les motivations des femmes indépendamment de celles de leurs homologues masculins (Rakoto-Raharimanan et Monin, 2019). En effet, les évolutions qui marquent les rapports de genre

depuis une vingtaine d'années, les hommes étant plus impliqués, relativement s'entend, dans la vie familiale (Champagne et al., 2015), nous amènent à considérer que l'imbrication de motivations d'ordre professionnel et privé les concerne, a priori, au même titre que leurs collègues femmes. Par ailleurs, nous partageons avec d'autres auteur.es l'idée qu'il faut tenir compte, pour expliquer les reconversions dans le professorat des écoles, des changements qui marquent le travail et l'emploi depuis les années 1980/1990 et par voie de conséquence la relation des individus à leur engagement dans un secteur et sur une position donnés, perçu comme moins durable qu'il pouvait l'être dans une époque antérieure (Negroni, 2019).

Les informations recueillies par le biais du questionnaire¹ permettent de montrer que la sous-population qui nous intéresse occupe depuis longtemps une place importante dans la reproduction du groupe professionnel. Elles permettent aussi de connaître les propriétés sociales des enseignant.es reconverti.es (origine sociale, profession du conjoint, nombre d'enfants, type d'emploi occupé précédemment) et de mieux cerner les raisons avancées pour expliquer l'accès au professorat des écoles (et parfois le refus de tenter un concours qui les aurait amené.es à exercer dans le secondaire).

I Une population qui joue un rôle significatif dans la reproduction du professorat des écoles

Un phénomène déjà ancien qui concerne davantage les hommes

Au cours de l'histoire récente (1973-2016), la proportion des reconversions parmi les personnes recrutées a toujours été significative. Si elle est plus faible entre 1973 et 1984 quand les lauréat.es étaient admis.es sur la base d'un baccalauréat (18,2%), ensuite elle ne va jamais descendre en dessous de 33%, quel que soit le mode de recrutement considéré.

Parmi les PE en poste en 2017, presque un tiers (31,2%) est entré dans le métier suite à une reconversion professionnelle, ce taux étant plus élevé chez les hommes (36%) que chez les femmes (30,4%). Parmi les PE stagiaires en 2015/2016, on retrouve un taux quasi identique de reconversions (32,5%), les hommes étant là aussi plus nombreux (43,8%) que les femmes (30,9%). Alors qu'ils constituent à peine 16,5% des PE en poste en 2017, les hommes accèdent plus fréquemment au métier suite à une reconversion et cela quelle que soit la population

¹ Les données mobilisées ici sont issues d'une enquête par questionnaire commanditée par la DEPP-MEN ; 3 263 professeur.es des écoles en poste en 2016/2017 et 629 professeur.es stagiaires en formation dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et recruté.es en 2015/16, ont rempli un questionnaire. Par ailleurs, dans le cadre de cette recherche, 43 professeur.es des écoles ont été interrogé.es par entretien.

d'enquête considérée. Ainsi, parmi les PE en poste et les stagiaires, ils sont respectivement 36% et 43,8% dans cette situation contre 30,4% et 30,9% pour les femmes.

Tableau 1 : Itinéraire des enseignant.es du primaire en poste et des PE stagiaires avant leur accès dans leur institution de formation (EN/IUFM/ESPE²), selon la période de recrutement

Itinéraires	EN Concours Bac (1973-1984)	EN Concours Bac + 2 (1985-90)	IUFM Concours Licence/M2 (1991-2012)	ESPE Concours M1 (2013-2016)	Total	PE Stagiaire ESPE 2015/16
1) Bac → concours	36,9	0	0	0	4,4	0
2) Études supérieures → concours	38,8	55,7	59,4	44,4	55,3	44,9
3) Études supérieures et job(s) étudiant(s) → concours	1,4	3,5	4,3	3,4	3,8	19,9
4) Études supérieures + chômage → concours	0,8	2,9	1,5	2,6	1,6	1
5) Autres cas	3,9	4,2	1,5	3,4	2,2	0,6
<i>Sous total 1 à 5: accès sans reconversion professionnelle</i>	<i>81,8</i>	<i>66,3</i>	<i>66,7</i>	<i>53,8</i>	<i>67,3</i>	<i>66,4</i>
6) Pas d'études supérieures (vie active) → concours	5	0,6	0,8	2,2	1,4	1,4
7) Études supérieures + vie active → concours	11	23,5	24	28,9	23	19,8
8) Études supérieures + vie active + chômage → concours	2,2	9,6	8,5	15,1	8,3	12,4
<i>Sous-total 6 à 8 : accès suite à une reconversion professionnelle</i>	<i>18,2</i>	<i>33,7</i>	<i>33,3</i>	<i>46,2</i>	<i>32,7</i>	<i>33,6</i>
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	363	311	2 183	238	3 095	622

Source : Enquête Primreprésentations DEPP MEN.

Des origines sociales plutôt élevées, comme les accédant.es précoces au métier

Si les PE en poste reconverti.es sont originaires de toutes les catégories sociales, néanmoins une majorité (55,7%) est issue du côté paternel de la catégorie des Cadres et professions intellectuelles supérieures (29,9%) et des Professions intermédiaires (25,8%). Moins d'un tiers appartient à la catégorie des Employés (11,2%) ou des Ouvriers (20,5%). Une minorité a un père Artisan/commerçant/petit chef d'entreprise (9,7%) ou Agriculteur (2,9%). Chez leurs pairs qui ont rejoint directement la profession après leurs études, ces taux sont sensiblement identiques puisqu'ils sont aussi une majorité (54,%) à être originaires de la catégorie des Cadres et professions intellectuelles supérieures (26,4%) et des professions intermédiaires (27,5%) par leur père. Un peu plus d'un tiers a un père employé (13,6%) ou ouvrier (21,2%). Une proportion équivalente vient d'une famille d'artisan/commerçant (8,2%) ou d'agriculteur (3,1%) (Charles et Cacouault, 2019).

² L'accès au professorat des écoles en France se fait principalement par concours. Entre 1973 et 1984, les Écoles Normales (EN) qui forment les enseignant.es du primaire, sélectionnent au niveau du baccalauréat, ensuite entre 1985 et 1990 il faut au minimum un diplôme du supérieur correspondant à deux années d'études. À partir de 1991, avec le remplacement des EN par les Instituts de Formation des Maîtres (IUFM), il faudra une licence pour concourir et cela jusqu'en 2011, date à laquelle les candidat.es seront recruté.es sur la base d'un Master 2 (5 ans d'études), jusqu'en 2013. À partir de 2013, les IUFM deviennent des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et les candidat.es devront détenir un Master1 (4 ans d'études) pour concourir. En 2019, les ESPE deviennent des INSPE (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation). À partir de 2022, les candidat.es devront posséder à nouveau un master 2 pour concourir.

Chez la nouvelle génération de PE reconverti.es, en 2016, nous retrouvons globalement la même configuration au niveau de l'origine sociale avec une légère baisse (-6,2 points) de la représentation des PE dont le père appartient à la catégorie des Cadres et professions intellectuelles supérieures (23,9%) ou à celle des Professions intermédiaires (25,6%). Aussi ont-ils plus fréquemment un père ouvrier (23,4 %) ou employé (13%). De même, la proportion de ceux et celles dont le père est artisan/commerçant ou agriculteur est respectivement de 8,7% et 5,4%. En revanche, il faut noter chez les PE stagiaires entré.es dans le métier à l'issue des études, une origine sociale plus populaire. En effet, la majorité d'entre eux et d'entre elles (53,5%) désormais appartient à la catégorie des Employés (17,9%) et des Ouvriers (35,6%) par leur père (Charles et Cacouault, 2019). Cette évolution serait liée à la perte d'attractivité du métier chez les jeunes diplômés du supérieur depuis une quinzaine d'années, notamment chez les femmes issues de milieux favorisés dont les orientations universitaires et professionnelles se sont diversifiées (Charles et al. 2020).

Une majorité des emplois précédents situés dans les catégories supérieures et moyennes.

Tableau 2 : Comparaison de la PCS³ des enseignants du primaire en poste et des PE stagiaires avant leur reconversion professionnelle selon le sexe.

PCS occupée avant de se reconvertir vers la profession de PE	Professeur des Écoles en poste 2017			Professeurs Stagiaires/ESPE 2016			PCS Actifs en emploi H et F Insee 2020
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
1 Cadres et Professions intellectuelles supérieures	32,1	27	31,4	30	35,7	30,9	20,4
<i>dont Professions libérales</i>	2	1,2	1,8	1,4	/	1,1	
<i>Cadres supérieurs de la fonction publique</i>	1,8	1,2	1,7	2	/	1,7	
<i>Professeurs, professions scientifiques</i>	3,1	4,7	3,4	1,4	/	1,1	
<i>Profession de l'information des arts et du spectacle</i>	2,3	1,2	2,2	4,1	10,7	5,1	
<i>Ingénieurs et cadres techniques</i>	8,6	14	9,4	6,1	17,9	8	
<i>Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</i>	14,1	4,7	12,9	15	7,1	13,9	
2 Professions intermédiaires	54,6	55,2	54,7	63,9	53,5	62,2	26
<i>dont emplois liés à l'éducation/ au paraéducatif</i>	18,6	22,4	19,1	24,5	14,3	22,3	
Sous total 1 et 2	86,7	82,2	86,1	93,9	89,2	93,1	46,4
3 Employés	12,5	9,5	12,1	6,1	3,6	5,7	25,8
4 Ouvriers	0,2	4,8	0,8	/	3,6	0,6	19,2
5 Artisans/commerçants/chefs d'entreprise	0,4	3,5	0,8	/	3,6	0,6	6,8
6 Agriculteurs exploitants	0,2	/	0,2	/	/	/	1,4
Sous total 3 à 6	13,3	17,8	12,9	6,1	10,8	6,9	53,2
Total Général	100	100	100	100	100	100	
Effectif	511	85	596	147	28	175	

Source : **Source** : Enquête Primreprésentations DEPP MEN.Colonne 7 Insee Enquête emploi, France hors Mayotte, personne en emploi, 2020.

³ PCS : professions et catégories socioprofessionnelles

Quand on s'intéresse maintenant aux emplois occupés par les PE reconverti.es, on constate qu'il s'agit essentiellement d'emplois de cadres, de professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires (tableau 2). Eu égard au niveau des diplômes requis pour devenir PE, notamment depuis la création des IUFM en 1991, où une licence est exigée au minimum pour passer le concours, il est somme toute logique de trouver des reconverti.es ayant appartenu aux catégories socioprofessionnelles où des diplômes du supérieur sont exigés.

Des emplois principalement dans le secteur privé, à durée indéterminée et à temps plein.

Pour les PE stagiaires et reconverti.es, nous avons pu collecter des données sur le secteur de l'emploi occupé et la nature du contrat de travail. Si une majorité d'entre eux et d'entre elles (64,8 %) vient du secteur privé, le secteur public est également bien représenté (30,6 %).

Tableau 3 : Caractéristiques des emplois occupés par les PE stagiaires ESPE en reconversion (2015/2016), selon le sexe.

Caractéristiques de l'emploi occupé	PE stagiaires à l'Espe en reconversion professionnelle		
	Femmes	Hommes	Total
<i>Secteur de l'emploi occupé</i>			
Secteur privé	64	68,8	64,8
Secteur public	31,7	25	30,6
Indépendant	4,3	6,2	4,7
Total	100	100	100
Effectif	161	32	193
<i>Nature du contrat de travail</i>			
CDI	63,2	58,1	62,4
CDD	35,5	41,9	36,6
Interim	1,3	0	1,1
Total	100	100	100
Effectif	155	31	186
<i>Amplitude horaire de l'emploi</i>			
Temps plein	81,4	87	82,2
Temps partiel	18,6	13	17,8
Total	100	100	100
Effectif	129	23	152

Source : Enquête Primreprésentations DEPP MEN.

Ils et elles avaient pour les deux tiers un emploi à durée indéterminée (CDI) et pour un peu plus d'un tiers un contrat à durée déterminée. Les hommes ont davantage connu cette situation (41,9 % contre 35,5 % des femmes). Enfin, 82,2 % des PE reconverti.es exerçaient leur activité à temps plein contre une minorité à temps partiel, les femmes étant plus nombreuses dans ce dernier cas (18,6 % contre 13 %). Même si d'autres configurations existent, le profil qui se dégage ici c'est donc plutôt celui d'un/une reconverti.e issu.e du secteur privé, travaillant avec un CDI et à temps plein. Autrement dit, si les situations d'emploi précaires

(CDD/Intérim/Chômage⁴) sont bien présentes et ont pu contribuer à la reconversion, elles ne sont pas majoritaires pour ce groupe de PE. En résumé, les conditions d'emplois dégradées jouent parfois un rôle dans les reconversions professionnelles, mais elles ne sont pas centrales dans ce processus.

Une forte propension à vivre en couple et à élever des enfants

Tableau 4 : Caractéristiques familiales des PE stagiaires reconvertis

Caractéristiques familiales au moment du recrutement en 2016	PE Espe en reconversion professionnelle		
	Femmes	Hommes	Total
<i>Statut</i>			
Marié(e)/Pacsé(e)	65	52,9	62,9
Union libre	17,8	23,5	18,8
Sous total en couple	82,8	76,4	81,7
Célibataire	16	23,5	17,3
Divorcé(e)	1,2	0	1
Total	100	100	100
Effectif	163	34	197
<i>A des enfants</i>			
Oui	66,9	62,9	66,2
Non	33,1	37,1	33,8
<i>Nombre d'enfants</i>			
1	28,7	36,4	30
2	28,7	27,3	28,5
3 et plus	42,6	36,4	41,5
Total	100	100	100
Effectif	108	22	130

Source : Enquête Primreprésentations DEPP MEN.

Par ailleurs, 81,7 % des reconvertis stagiaires vivent en couple au moment où ils/elles obtiennent le concours. Une majorité d'entre eux et d'entre elles (66,2%) a des enfants à l'époque de la reconversion. En outre, une fraction conséquente (41,5%) avait trois enfants ou plus, ce taux étant plus élevé chez les femmes que les hommes (42,6% contre 36,4%). Plus généralement, il faut retenir que parmi l'ensemble des reconvertis, 27,4% avaient déjà constitué une famille de trois enfants au moins⁵. Tout laisse penser que pour les femmes ayant occupé un emploi de cadre et compte tenu de la division sexuelle du travail domestique encore en vigueur, le professorat est apparu comme une solution pour mieux articuler les obligations familiales et professionnelles.

Cependant, le choix d'une reconversion ne pouvant être résumé à un seul facteur, d'autres éléments sont à prendre en compte pour saisir les logiques qui conduisent à percevoir

⁴ Pour rappel, 12% des reconvertis étaient au chômage avant d'obtenir le concours. Cette situation peut être liée à un licenciement économique ou à un licenciement avec rupture conventionnelle obtenu par le salarié dans l'optique d'une reconversion professionnelle.

⁵ On retrouve cette propension à constituer une famille « nombreuse » chez les PE en poste reconvertis : 35,3 % sont dans cette situation contre 26,2% pour ceux et celles qui sont venus directement au métier.

le professorat des écoles comme un métier attractif. Parmi ces facteurs, on trouve la socialisation dans une famille où l'un des parents au moins est salarié.e dans le secteur public.

L'importance des socialisations spécifiques à l'œuvre dans le processus de reconversion

Des travaux anciens (Singly (de) et Thélot 1989 ; Audier et 2000 ; Charles et Clément 1997 ; Charles et Legendre, 2006 ; Charles, 2012) ont montré l'importance que revêt la socialisation primaire en France étant donné les valeurs attachées aux choix professionnels et aux modes de vie qui y sont associés. Ce concept reste selon nous très utile pour saisir d'une part les logiques qui poussent des personnes à un moment de leur parcours biographique à rejoindre le secteur public et l'enseignement, pour comprendre, d'autre part, la force de leur engagement dans le métier.

Une majorité des PE reconvertis.es comme des PE venus directement au métier (respectivement 54,2% et 60,7%) a connu une socialisation primaire spécifique, au sens où une proportion importante a été éduquée dans un milieu familial où au moins un des parents était dans la fonction publique, voire dans l'enseignement. En outre, chez les PE reconvertis.es, une proportion non négligeable a pu connaître ce milieu professionnel par l'entremise d'un.e conjoint(e) qui y exerçait déjà : parmi les PE stagiaires vivant en couple, 43,5% des hommes sont dans cette situation (contre à peine 12,2% des femmes).

Tableau 5 : Poids de la socialisation primaire dans le processus d'orientation vers l'enseignement chez les PE en poste et stagiaires, selon le mode d'accès à la profession et le sexe, en %

<i>Professeurs des écoles en poste</i>	PE reconvertis			PE accès direct			Total général
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Socialisation primaire spécifique <i>dont parent(s) enseignant(s)</i>	52,9 <i>19,6</i>	60,2 <i>22,8</i>	54,2 <i>20,1</i>	60,9 <i>22,3</i>	59 <i>23,4</i>	60,7 <i>22,5</i>	58,6 <i>21,8</i>
Effectif total	789	171	960	1 817	300	2 117	3 077
<i>Professeurs des écoles stagiaires</i>							
Socialisation primaire spécifique <i>dont parent(s) enseignant(s)</i>	52,6 <i>19,2</i>	55,9 <i>18,2</i>	53,2 <i>19</i>	52,8 <i>11,2</i>	36,4 <i>9,7</i>	51 <i>10,8</i>	51,7 <i>13,6</i>
Effectif	156	34	190	362	44	406	596

Source : Enquête Primreprésentations DEPP MEN.

Lecture du tableau : parmi les professeur.es des écoles en poste en reconversion professionnelle, 52,9% avaient au moins un de leurs parents (père/mère) salarié.e dans le secteur public et 19,6% avaient au moins un parent enseignant.e

L'autre élément qui participe à l'orientation ou à la réorientation vers le professorat des écoles est lié à la socialisation professionnelle anticipatrice représentée par les activités para

éducatives⁶ exercées avant l’obtention du concours et qui jouent aussi un rôle dans le processus de sélection professionnelle (Charles et Clément, 1997 ; Charles et Legendre 2006). On la retrouve aussi bien chez les PE venu.es directement au métier que chez les PE reconverti.es. De surcroît, environ un quart des PE en poste ou stagiaires reconverti.es envisageaient déjà de devenir professeur.e des écoles avant l’obtention du baccalauréat. Ce projet était donc en gestation chez une fraction importante de cette population. N’ayant pu s’actualiser à la sortie des études supérieures, il sera alors différé pendant plusieurs années (Denave, 2006).

II. Les motivations au principe de la reconversion dans le professorat des écoles

Par ailleurs, les réponses des professeur.es des écoles qui ont effectué une reconversion contribuent à nuancer l’idée selon laquelle, ils ou elles auraient choisi l’enseignement primaire (ou pré-élémentaire) pour des raisons qui tiendraient principalement à la vie personnelle : à peine 30 % des femmes et seulement 20,6 % des hommes disent avoir été conduit.e.s à se reconvertir « pour réaliser une meilleure articulation entre (leur) vie familiale et leur vie professionnelle ».

Tableau 6 : Raisons invoquées chez les PE en poste, en 2017 et ayant accédé à l’enseignement primaire après une reconversion professionnelle, selon le sexe

Raisons qui ont conduit à la reconversion :	Femmes	Hommes	Total
Pour avoir une meilleure articulation entre ma vie familiale et professionnelle	29,8	20,6	28,1
Par manque d’intérêt dans mon travail	29,7	29	29,6
Par manque de sécurité dans mon activité précédente	18,6	26,8	20,1
Pour suivre mon conjoint(e)	6	6,7	6,1
Autres	38,9	38,5	38,9
Effectif	816	179	995

Source : Enquête Primreprésentations, DEPP, MEN

Si les caractéristiques intrinsèques du métier, à savoir « un métier socialement utile » et où l’on travaille « avec des enfants » représentent les raisons principales de l’accès à la

⁶ Un premier groupe comprend essentiellement des activités d’animateur dans un centre aéré/une colonie de vacances, dans une association sportive, musicale ou artistique. En exerçant cette fonction d’animateur et de pédagogue, les futur.e.s enseignant.e.s ont été en contact avec des enfants/adolescents et ces expériences positives ont pu susciter ou conforter leur désir de travailler avec des jeunes dans un premier temps et de devenir enseignant.e par la suite. Un second groupe d’activités para éducatives comprend des activités qui étaient jusqu’à présent gérées par l’État et l’institution scolaire. Il s’agit des emplois de surveillant (ou d’assistant d’éducation) dans les établissements secondaires et d’aide-éducateur dans les écoles, les collèges ou les lycées.

profession de PE chez les professeur.es qui n'ont pas connu de reconversion⁷, pour leurs collègues reconverti.es, c'est « l'aboutissement d'un désir ancien de devenir professeur.e des écoles ou instituteur/trice » qui occupe la première place, chez les femmes (51,9 %) et dans une moindre mesure les hommes (35,5%). Ce score est même plus élevé chez les PE stagiaires où il atteint respectivement 65,2 % et 51,4 % (tableau 9).

Certes, les considérations liées à leur situation antérieure (emplois précaires, chômage...) occupent une place importante, toutefois, le fait d'évoquer le « manque d'intérêt » pour le travail effectué précédemment tend à valoriser, par opposition, la profession d'enseignant.e. Hommes et femmes se rejoignent sur ce sujet, ce qui signifierait une évolution du côté masculin, travailler avec des enfants n'étant pas considéré comme une activité réservée aux femmes. La sécurité de l'emploi pourrait être considérée comme un élément qui influe sur la décision en dehors même de l'intérêt de la profession, mais il est cohérent de penser que cette propriété est vue comme un gage d'épanouissement dans le travail.

Tableau 7 : Perception de l'accès au groupe professionnel chez les PE en poste et stagiaires, selon la trajectoire et le sexe.

L'accès au métier d'instituteur a représenté en priorité (3 réponses possibles)	PE en poste en 2017						PE stagiaires 2016					
	PE sans reconversion			PE reconvertis professionnellement			PE sans reconversion			PE reconvertis professionnellement		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
L'aboutissement d'un désir ancien de devenir professeur(e) des écoles/instituteur/trice	66,7	43,1	63,4	51,9	35,6	49,1	77,1	60	75,2	65,2	51,4	62,8
L'opportunité d'accéder à une profession valorisée dans la société	16	22,8	16,9	12,1	20,9	13,7	14,3	20	14,9	14,9	17,1	15,3
L'opportunité de changer de travail	/	/	/	30,4	23,7	29,2	/	/	/	39,8	42,9	40,3
La possibilité de sortir des emplois temporaires	/	/	/	12,9	19,2	14,2	/	/	/	21,1	40	24,5
La possibilité de sortir du chômage	1,3	4,2	1,7	5,2	11,3	6,2	1,1	2,2	1,2	4,3	8,6	5,1
Autre s raisons	25	38,2	26,8	24	27,7	24,7	15,6	24,4	16,6	20	20	20
Effectif	1 903	311	2 214	832	177	1009	371	45	416	161	35	196

Source : Enquête Primreprésentations DEPP MEN.

Ces réponses sont déjà en elles-mêmes intéressantes, car elles vont à l'encontre des idées reçues sur le rapport au métier d'enseignant.e, mais elles ne suffisent pas pour expliquer une reconversion qui suppose une configuration de facteurs dynamiques et articulés et une approche subjective d'une nouvelle profession et, semble-t-il, d'une vie nouvelle. Aussi avons nous mené

⁷ Ainsi, les items « Travailler avec des enfants », « Exercer un métier socialement utile » et « Participer à la formation du citoyen » recueillent 96,6% ; 95,6% et 89,1% d'avis favorables chez les femmes et 90,8% ; 95% et 81,8% chez les hommes. Les items « Articuler vie familiale et vie professionnelle » et « Bénéficier de la sécurité du fonctionnariat » arrivent en 4^{ème} et 5^{ème} position avec 84,2% et 82% et 74,9% et 81,9% chez les femmes et les hommes.

des entretiens avec une dizaine d'enseignant.es reconverti.es exerçant en maternelle ou en primaire, afin de leur permettre d'explicitier ce qu'ils estiment être les raisons de leur choix, de décrire le contexte dans lequel il a été effectué, les avantages qu'ils en attendaient et le bilan qu'ils sont à même de dresser après quelques années d'expérience. En effet, la réponse « autres raisons » qui réunit une proportion plus importante de répondant.es que ce que nous avons supposé au départ, incitait à explorer avec les professeur.es des thèmes qu'ils et elles souhaitaient développer. Les conditions de travail antérieures, par exemple, le mode d'organisation domestique et les tensions afférentes à ces deux domaines d'action et d'expression.

Rejet de l'activité et lassitude dans le travail

Une des motivations avancées pour expliquer la reconversion, c'est la relation négative au milieu de travail. Toutefois, les raisons de cette prise de distance sont diverses. Les un.es font état de leur ennui et de leur désintérêt au bout de plusieurs années de carrière, d'autres éprouvent un sentiment de rejet pour des raisons idéologiques et morales. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, une majorité de reconverti.es a travaillé dans un domaine a priori éloigné de l'enseignement (plus de 60 % des femmes ou des hommes).

a. Evelyne : la recherche d'une nouvelle activité, qui ait du sens...

Evelyne s'est dirigée vers le professorat des écoles en dehors de toute situation contraignante. Son emploi n'était pas menacé, sa démarche n'était pas déterminée non plus par l'âge de ses enfants, qui fréquentent le collège et le lycée quand elle se reconvertit, à 37 ans. En 2017, elle enseigne depuis une dizaine d'années. Après des débuts un peu décevants, elle a obtenu, à sa grande satisfaction, un poste fixe dans un arrondissement du sud de Paris. Sa décision, nous dit-elle, a été déterminée par l'impression d'avoir « fait le tour » dans le poste de cadre qu'elle occupait dans le secteur du bâtiment ; elle n'a pas souhaité non plus occuper un poste de dirigeante, malgré les pressions de sa hiérarchie. Ancienne élève d'une école supérieure de commerce renommée, elle a conservé des aspirations intellectuelles qu'elle pense réaliser dans l'enseignement. Un bilan de compétences la confirme dans cette idée, mais elle choisit le premier degré et non le second car elle aurait dû compléter une formation spécialisée dans une ou plusieurs disciplines (économie, gestion) et donc retarder l'accès au nouvel emploi. Son père est déçu de la voir quitter le privé pour le public et « retomber » dans une orientation

« féminine ». Son conjoint, qui la soutient, a lui-même un statut de cadre dans la fonction publique. Evelyne insiste sur le fait qu'elle n'a pas cherché à résoudre des problèmes familiaux en changeant de profession, ses filles ayant toujours été gardées dans des structures collectives. Elle a accepté une baisse de revenus et moins de disponibilité le soir et pendant les week-end (« je n'avais jamais travaillé autant ») parce qu'elle a la conviction de faire un travail utile, d'approfondir ses connaissances, d'en acquérir de nouvelles, de cultiver des intérêts variés. Son goût et son sens de l'organisation, son habitude de collaborer avec des collègues, lui servent dans son métier actuel. Détail intéressant, elle a négocié avec le rectorat quand il a été question de lui donner un service émietté entre plusieurs postes dans Paris (elle habite la proche banlieue), en jouant sur les besoins de recrutement de l'institution et en menaçant de démissionner (Entretien n° 25, mère cadre dans la fonction publique, père informaticien)

b. Rodolphe : *l'attachement à la culture et à la création... avec la sécurité de l'emploi*

Le même type de motivation personnelle s'articule, dans le cas de Rodolphe, avec l'expérience de l'emploi précaire dans le secteur de l'information et du spectacle. Alors que, paradoxalement, l'offre a augmenté dans ce secteur, le recours aux CDD est important et la précarité domine (Menger, 2008). Ainsi, Rodolphe, qui a d'abord suivi des études d'histoire et d'ethnologie à l'Université de Nanterre, s'est orienté par la suite en Cinéma et Arts, tout en travaillant pendant les week-ends chez Castorama (grand magasin spécialisé dans l'aménagement de la maison). Il confirme que « les débouchés dans le milieu des arts du spectacle (sont) maigres », et qu'il a accepté un emploi à temps plein comme vendeur, puis chef de rayon dans le magasin cité. Décidé à faire reconnaître ses diplômes et ses capacités, il obtient de suivre une formation en management. À cette occasion, il est conduit à s'interroger sur ses véritables aspirations et il décide de quitter son emploi :

« Alors, j'avais les fonctions de chef de rayon et... mais j'étais avec un statut de vendeur et le salaire d'un vendeur. Donc euh... suite donc euh... au stress... que ça a créé... j'avais des plaques d'eczémas partout (*Rire.*)... Et donc du coup, au bout d'un moment j'en ai eu marre... donc j'avais les formations, donc c'est à partir d'une de ces formations que j'ai su que je voulais changer de voie.

Une formation, à Castorama ?

De Castorama en tant que chef de... de rayon.

D'accord...

Donc formation management où euh... on nous... on nous apprenait entre guillemets à parler et à diriger un petit peu notre argumentaire de vente par rapport aux personnes qui étaient face à nous. Et en fait, il fallait apprendre à se connaître, quel type de personne on était. Et je me

suis rendu compte que... en fait... ce qui m'intéressait c'était pas forcément de... de gagner de l'argent et d'avoir beaucoup de choses, mais après c'était de transmettre et de... d'être... d'être avec les autres quoi et d'avoir ce sentiment de... de transmission. Et donc à la suite de ça, d'une formation, j'ai tout plaqué du jour au lendemain... » (Entretien n°12, titulaire d'un master 1 en Arts du spectacle, est devenu PE à 29 ans. Père facteur ; mère agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

c. Pascaline : *contre le gaspillage des ressources, former l'esprit critique des enfants*

Pascaline qui a 53 ans au moment de l'entretien, est entrée à l'IUFM à 30 ans, après avoir travaillé dans le tourisme. Sa formation en langue vivante au niveau du baccalauréat, son BTS de tourisme (Brevet de Technicien.ne Supérieur) et sa licence en aménagement du territoire, la préparaient à assumer des responsabilités dans ce domaine. Née dans les années 1960, elle a bénéficié de la création d'emplois « féminins » dans le secteur du tourisme, les territoires marqués par la désindustrialisation cherchant de nouvelles sources d'attractivité. Notre interviewée a été employée, avec un statut « cadre », par un bureau d'études « spécialisé dans l'aménagement des parcs de loisirs ». Ensuite, elle a travaillé dans un château appartenant à la firme Thomson en tant que « commerciale ». Comme elle le dit elle-même, il ne s'agissait plus vraiment de tourisme, mais de l'organisation de séjours pour des cadres et des dirigeants de l'entreprise. C'est l'époque, à partir de la deuxième moitié des années 1980, où des « stages » sont imposés à l'encadrement pour modifier l'habitus des salariés dans un contexte de plus grande « flexibilité » qui suppose, à la fois, un engagement dans le travail et un consentement à la mobilité (Boltanski et Chiapello, 1999). Pascaline se sent de plus en plus étrangère au milieu dans lequel elle intervient et aux sessions qu'elle doit organiser, c'est ainsi qu'elle justifie son désir de préparer le concours pour entrer dans un IUFM.

« Bon Thomson et autres, c'est très très masculin, très costume gris. À l'époque, c'était la mode des... il y avait beaucoup d'intervenants qui étaient payés excessivement cher pour faire des choses que je trouvais complètement aberrantes. C'était l'époque des cris dans la forêt, se déguiser en Cro-Magnon... Donc, il fallait crier dans la forêt, se déguiser en peau de bête pour... Et je me suis dit : mais ils sont fous, ils nous dirigent, ils prennent très cher ». Et je me suis dit : « c'est juste pas possible ». Et... bah c'est comme ça que je suis venue à l'enseignement, en disant : « bah il faut mettre le... il faut mettre le ver un peu dans le fruit (former l'esprit critique) quand... (Rire.) quand on est petit quoi... voilà. Donc, j'ai continué à travailler un petit peu parallèlement, puisque bon... j'étais déjà dans la vie active, tout en préparant le concours » (Entretien n° 10, Licence en aménagement du territoire, devenue PE à 31 ans. Mère proviseure adjointe dans un lycée international, Père ingénieur)

Le passage dans l'enseignement a été vécu comme une forme d'opposition à un gaspillage de ressources qui caractériserait l'univers des multinationales. Pascaline ne se sent pas reconnue à

l'époque de l'enquête par les membres de sa famille qui travaillent dans le secteur privé, dont sa sœur. Elle a pu compter en revanche sur le soutien de ses parents, sa grand-mère paternelle étant institutrice et sa mère proviseure. Ces antécédents ont contribué à légitimer le professorat comme recours acceptable.

La perte d'emploi, une opportunité pour mieux articuler vie professionnelle et vie familiale ?

a. Edwige : « concilier » travail rémunéré et maternité... au prix d'une baisse de revenu

Edwige, née en 1965, met d'emblée l'accent sur son absence de « vocation première » pour l'enseignement. Elle a fait des études de biologie, mais n'évoque pas la possibilité qui existait à l'issue de ses études, de préparer un concours du premier ou du second degré. Elle a travaillé cinq ans comme déléguée médicale, puis elle a eu un enfant et parallèlement a perdu son emploi. Ces deux événements, auxquels s'ajoutent les conseils d'une amie qui était devenue « instit », la poussent à passer le concours de l'IUFM à ses débuts, soit en 1991, dernière année où elle pouvait intégrer la profession avec un niveau d'études « Bac+2, DUT ». Son profil n'est pas celui d'une étudiante qui s'efforcerait d'acquérir une formation approfondie dans la discipline étudiée (nécessaire pour réussir le CAPES de Sciences de la Vie et de la Terre). En outre, elle vit dans un milieu plutôt tourné vers l'artisanat, son mari est « réparateur télé » dans une entreprise familiale implantée dans le département de la Marne. Dans son cas, la prise en considération de la nouvelle situation familiale joue un rôle majeur dans la décision de se reconverter, même si elle est consciente du sacrifice financier que cela va représenter, au moins dans un premier temps :

« C'était peut-être le moment où j'étais plus... j'étais mûre hein, j'avais un petit, je n'y pensais pas avant, mais ça... Bon, ceci dit ce n'était pas évident au niveau salaire déjà, parce que par rapport à un métier comme ça commercial, je... c'était pratiquement du moitié prix hein (*Rire*). Mais... mais dans ma qualité de vie avec un petit, alors que tu penses, je partais en séminaire, j'étais à l'hôtel sur la route dans les Ardennes, non, je... voilà. On y est arrivé... ça a été un choix... à ce niveau-là. Heureusement qu'il n'y avait pas encore de gros emprunts en route, je n'aurais peut-être pas pu hein, tu vois ?... Tu vois des fois dans les choix de vie... C'est vrai, on se l'est souvent dit : si on avait déjà eu une maison et un emprunt de commencé, peut-être que je n'aurais pas quitté déléguée médicale, j'aurais continué dans ce monde-là, parce qu'il fallait... il fallait l'argent... (*Rire*.) » (Entretien n°16, Diplôme Universitaire de Technologie en biologie, intègre le professorat des écoles en 1991, à 26 ans. Père cadre commercial, Mère au foyer).

Comme elle le souligne, la conjoncture a été favorable et elle s'est engagée « à fond » dans cette nouvelle aventure, tout en mettant au monde un deuxième enfant en 1994 au cours de sa première année d'enseignement comme titulaire et un troisième enfant un peu plus tard. La démarche professionnelle et le projet familial sont donc étroitement imbriqués. Après une phase d'ajustement au cours de laquelle elle a dû accepter quelques déplacements, Edwige s'est stabilisée dans le poste qu'elle occupe depuis vingt ans et habite dans la localité.

b. Myriam : le travail invisible des enseignant.es et les affres de la « conciliation »

Myriam, dont les études ont été plus longues que celles d'Edwige (elle a obtenu un Master en économie) a d'abord occupé un emploi dans le secteur de la finance, qui s'est ouvert aux femmes. Son mari mène une carrière d'enseignant-chercheur en sciences, aussi a-t-elle vécu temporairement à l'étranger. Elle a deux enfants quand elle subit un licenciement, à 37 ans. Dans la mesure où elle n'éprouve pas une passion particulière pour le domaine dans lequel elle travaille (le rendement des assurances vie), elle songe à se reconvertir dans l'enseignement pour vivre davantage au même rythme que ses enfants. Elle pourrait préparer le CAPES de Sciences économiques et sociales (matières enseignées dans les lycées), mais les relations avec les élèves du premier degré lui paraissent plus faciles et la reconversion à ce niveau-là, plus rapide. Bonne élève en mathématiques, elle n'a aucune difficulté à passer le concours de professeure des écoles. Mais l'exercice du métier s'avère plus difficile qu'elle ne l'avait imaginé, en raison de son manque de formation et d'expérience d'une part, de la charge de travail après la classe, d'autre part, qui la laisse peu disponible pour ses enfants. D'autant plus qu'elle n'a pas obtenu un poste fixe dans son arrondissement à Paris et qu'elle doit se déplacer dans la capitale en transport en commun.

« Auparavant, je ne travaillais ni le soir ni le week-end... Comme j'avais des amis enseignants, je savais qu'il y avait du travail le soir à la maison... mais je n'avais pas du tout anticipé la fatigue physique d'être toute la journée debout devant des élèves, d'être en surveillance, de devoir parler. Quand on est dans un bureau, on arrive à 9h le matin et, si on est un peu fatiguée, on allume son ordinateur, on regarde ses mails, on y va tranquillement, alors que là à 8h30, on est tout de suite au milieu de l'activité et on ne relâche pas. » (Entretien n°26, salariée 10 ans dans le secteur de la finance, PE en 2013, à 40 ans. Père et mère enseignants du secondaire)

Myriam met aussi l'accent sur le décalage entre les efforts fournis et les gratifications obtenues. Elle espère bénéficier des « avantages » du métier quand elle en maîtrisera mieux les différentes facettes et quand elle n'aura plus à se déplacer d'une école à l'autre pour accomplir son service.

Conclusion

Depuis une quarantaine d'années en France, le professorat des écoles dépend beaucoup des reconverti.e.s pour assurer la continuité du recrutement. Pour les diplômé.e.s du supérieur qui désirent changer d'orientation, la profession permet une reconversion à moindre coût, car en dehors même de l'obtention du concours, devenu de moins en moins sélectif à partir de 2005 et qui peut se préparer en candidat.e libre, la période de professionnalisation n'excède pas une année. Cette opportunité de bifurcation professionnelle place dans le champ d'attraction du professorat des personnes qui bien souvent, du fait de leurs prédispositions antérieures, trouvent le métier attractif à la fois pour l'intérêt qu'ils/elles portent à l'éducation et l'instruction des enfants et en raison des possibilités qu'il semble offrir en matière d'articulation entre vie privée et vie professionnelle. Pour autant, l'État recruteur est actuellement dans une situation problématique, car la pérennisation de la profession est devenue trop dépendante de cette population spécifique (Charles et al, 2020).

Bibliographie

- Audier, F. (2000), La transmission du statut dans la fonction publique. *Économie et Statistique*, n°337-338, 7/8, p.121-133.
- Boltanski, L Chapiello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Cacouault-Bitaud, M. (2001), « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 5, p. 95-115 (en anglais sur Cairn).
- Cacouault-Bitaud M. (2003), « La sociologie de l'éducation et les enseignantes : cherchez la femme... » in Laufer J., Marry C., Maruani. M, *Le travail du genre*, Paris, La Découverte, p. 163-180.
- Champagne C., Pailhé A., et Salaz A, (2015), « Les temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », *Économie et Statistique* n°478-480, p. 209-242.
- Charles, F. et Clément, J-P. (1997), *Comment devient-on enseignant ? Les IUFM et leurs publics*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Charles, F. (2012), « Les différents types de socialisation à l'œuvre dans le recrutement des professeurs du secondaire en Angleterre et en France", In *La socialisation professionnelle des enseignants du secondaire. Parcours, expérience, épreuves*, Guibert, P. et Périer, P. (Éds.), Rennes, PUR, p.17-39.
- Charles, F. et Legendre F. (2006), *Les enseignants issus des immigrations : modalités d'accès au groupe professionnel, représentations du métier et de l'École*. Centre Henri Aigueperse, Unsa-Education, Paris, Éditions Sudel.
- Charles, F., Katz, S., Cacouault, M., Legendre, F., Connan, P.-Y. et Rigaudière, A. (2018), Professeur.e.s des écoles : un métier dans tous ses états. Sociologie d'un groupe professionnel en tension. *Rapport de recherche pour la Depp-MEN*.

- Charles F, Cacouault M.,(2019), « Les professeur.e.s des écoles reconverti.e.s : un poids déterminant pour la reproduction de ce groupe professionnel et un rapport au métier qui interroge sur l'évolution de la condition enseignante. », *Congrès international de l'AREF*, Bordeaux, 3-5 juillet.
- Charles F, Cacouault M, Legendre F, Katz S, Conan PY, Rigaudière A. (2020), « La perte d'attractivité du professorat des écoles dans les années 2000 : mesure du phénomène et éléments d'interprétation », *Éducation et Formations*, n°101, p. 125-160.
- Delvaux, B., Desmarez, P., Dupriez, V., Lothaire, S. and Veinstein M. (2013), « Les enseignants novices : analyse des conditions d'entrée dans le métier, des trajectoires professionnelles et des sorties du métier », *Les Cahiers de recherche du Girsef*, n°92.
- Denave, S. (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120, p. 85-110
- DfE. (2016), – *School workforce in England*, November 2016. Available at <https://www.gov.uk/government/statistics/school-workforce-in-england-november-2016>
- Farges G (2018), « Enseigner après une expérience professionnelle : contribution à une analyse des mobilités et des représentations du métier », *Recherche et formation*, n°90, p. 43-55.
- Ingersoll, R. (2001), «Teacher Turnover and Teacher Shortages: An Organizational Analysis », *American Educational Research Journal*», Fall 2001, Volume 38, Issue 3, p. 499–534
- Feuillet, P (2020), « Le devenir des enseignants entre la rentrée 2017 et 2018 », *Note d'information*, n°20.16.
- Menger, P-M. (2009), « Les professions artistiques et leurs inégalités » in Demazière D. et Gadéa C., *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, La Découverte, p.355-366.
- Negrone, C. (2019), « Reconversions féminines vers l'enseignement, entre choix contraint et sécurisation de son parcours », *Recherche et formation*, n°90, p.15-26.
- Herilalaina Rakoto-Raharimanana H., Monin N. (2019), « Reconversion, bifurcation ou réorientation professionnelle ? Le cas des professeurs des écoles », *Recherche et formation*, n°90, p. 73-86.
- Singly, (de) F et Thélot, C. (1989), *Gens du privé / Gens du public. La grande différence*. Paris, Dunod.